



Revue en ligne *Camænae*

<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camænae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 34, octobre 2025

LATIN DU MOYEN ÂGE, LATIN DE L'ÉPOQUE MODERNE ET ENSEIGNEMENT

sous la direction de Lucie Claire, Anne-Hélène Klinger-Dollé,

Alice Lamy, François Ploton-Nicollet

actes du VII^e congrès de la Société d'Études Médio- et Néo-latines (SEMEN-L)

tenu à l'Université Toulouse – Jean Jaurès du 13 au 16 mars 2024



Illustration : Térence publié par Grüninger à Strasbourg (1496), exemplaire de la Bibliothèque humaniste de Sélestat.

Pour citer cet article :

Céline ROBERT, « L'épître V de Raoul Tortaire (XI^e-XII^e siècle), un témoignage sur l'enseignement et sur la relation entre maître et disciple au Moyen Âge », *Latin du Moyen Âge, latin de l'époque moderne et enseignement* (dir. L. Claire, A.-H. Klinger-Dollé, A. Lamy, F. Ploton-Nicollet), *Camænae*, 34, octobre 2025.



Latin du Moyen Âge, latin de l'époque moderne et enseignement, revue *Camænae* n° 34 © 2025 by L. Claire, A.-H. Klinger-Dollé, A. Lamy, F. Ploton-Nicollet is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Céline ROBERT

L'ÉPÎTRE V DE RAOUL TORTAIRE (XI^e-XII^e SIÈCLE), UN TÉMOIGNAGE SUR L'ENSEIGNEMENT ET SUR LA RELATION ENTRE MAÎTRE ET DISCIPLE AU MOYEN ÂGE

Raoul Tortaire, parfois appelé Raoul le Tourtier, est un moine de l'abbaye de Fleury, située à Saint-Benoît-sur-Loire. Il vécut de la seconde moitié du XI^e siècle au début du XII^e siècle. Il était férus de poésie latine et l'enseignait dans l'école du monastère. Il composait par ailleurs lui-même des vers latins. L'ensemble de son œuvre, entièrement poétique, est conservé à la Bibliothèque Vaticane, dans un seul et même manuscrit, le Reg. lat. 1357. Celui-ci a été édité en 1933 par M. B. Ogle et D. M. Schullian¹. Parmi les poèmes composés par Raoul, nous pouvons citer le *De memorabilibus*, adaptation poétique des *Faits et Dits mémorables* de Valère Maxime, les *Miracula Sancti Benedicti*, réécriture en vers des *Miracles de saint Benoît*, ou encore les *Epistulae ad diversos*. Il s'agit d'un recueil constitué d'onze lettres, écrites en distiques élégiaques, dont la longueur varie d'une centaine à plus de cinq cents vers et dont la plupart des destinataires nous sont inconnus².

Ces épîtres abordent des thématiques variées, telles que le lieu commun du poète au talent injustement méconnu, dans la première épître, ou encore l'amitié dans la deuxième lettre, la recherche de la vertu dans la troisième, l'enseignement dans la quatrième et la cinquième. Ces missives sont largement empreintes de réflexions morales et philosophiques ; mais elles revêtent également une dimension assez personnelle, par exemple lorsque Raoul s'adresse à deux de ses anciens élèves, dans les épîtres IV et V, ou encore lorsqu'il écrit à son frère, dans la dernière lettre.

Peu d'études ont, à ce jour, été effectuées sur Raoul Tortaire. Ses épîtres ont cependant suscité, au XIX^e siècle, l'intérêt d'E. de Certain et, au XX^e siècle, celui de F. Bar³ ; ce dernier s'est ainsi penché sur les sources antiques de Raoul et a mené un travail approfondi sur l'histoire d'Ami et Amile, contenue dans la deuxième épître et qui constitue la plus ancienne version que nous connaissons de cette légende. Plus récemment, P. Bouet a écrit un article sur le voyage en Normandie relaté par Raoul dans sa neuvième épître⁴ et F. Dolveck a étudié de manière détaillée la composition du manuscrit des œuvres du poète⁵. Signalons enfin que W. Verbaal considère que Raoul peut être rattaché au groupe, plus ou moins contesté, des poètes de l'« école » ou plutôt du « cercle de la Loire », aux côtés de Marbode de Rennes, Hildebert de Lavardin et, dans une moindre mesure, Baudri de Bourgueil⁶. Si Raoul y tient une place secondaire, c'est sans doute parce qu'il n'a pas acquis la même notoriété que ses

¹ M. B. Ogle et D. M. Schullian, *Rodulfi Tortarii Carmina*, Rome, American Academy in Rome, 1933. La consultation du manuscrit des Épîtres nous a permis d'éprouver la qualité du travail des éditeurs ; nous ne proposerons donc que quelques menues corrections textuelles dans notre thèse en cours : *Les Épîtres de Raoul Tortaire (XI^e-XII^e siècle) : édition multimodale, traduction et commentaire*, dir. M.-A. Lucas-Avenel et B. Gauvin, Université de Caen Normandie.

² E. de Certain, « Raoul Tortaire », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 16, 1855, p. 489-521 (p. 501).

³ F. Bar, *Les Épîtres latines de Raoul le Tourtier (1065 ? - 1114 ?) ; étude de sources. La légende d'Ami et Amile*, Paris, E. Droz, 1937.

⁴ P. Bouet, « Raoul Tortaire : mon voyage en Normandie », *Tabularia*, « Autour de Serlon de Bayeux : la poésie normande aux XI^e-XII^e siècles », 2017, p. 1-24, en ligne : <https://doi.org/10.4000/tabularia.2813>.

⁵ F. Dolveck, « Un fleurisien à Cluny. La vie et l'œuvre de Raoul Tortaire », *Filologia Mediolatina*, 20, 2013, p. 279-310.

⁶ W. Verbaal, « *Vix Romae Roma recordor* : l'image de Rome dans l'école de la Loire », *Camænae*, 2, 2007, en ligne : <https://www.saprat.fr/wp-content/uploads/2023/06/camænae-02-wim.pdf> (p. 1-2).

contemporains ; W. Verbaal souligne cependant l'intérêt de ses *Épîtres*⁷, confirmé par les études mentionnées précédemment.

Les épîtres IV et V, de longueur assez similaires (elles comportent respectivement 130 et 118 vers), sont toutes deux adressées à d'anciens disciples de Raoul. Mais tandis que le premier est présenté comme un élève appliqué dans ses études, qui montre toujours de l'affection et de la gratitude pour son ancien maître⁸, le second, surnommé Eüs, apparaît comme un élève intelligent mais extrêmement paresseux, et Raoul lui reproche de ne lui donner aucun signe de vie. Le poète se dit que le silence du jeune homme est sans doute lié aux coups qu'il lui a souvent administrés, en raison de son comportement. Nous avons choisi pour cet article de n'étudier que l'épître V, car elle nous semble plus pertinente pour répondre à la thématique de ce numéro de *Camenae*. Ainsi, nous nous demanderons dans quelle mesure cette lettre constitue un témoignage non seulement sur le contenu de l'enseignement, mais aussi sur la relation entre maître et disciple au Moyen Âge, aussi bien au moment où l'élève est scolarisé qu'une fois qu'il est devenu adulte – car cette relation est censée perdurer.

L'ENSEIGNEMENT D'UN MOINE-POÈTE

Le début de la lettre indique d'emblée que Raoul était le professeur d'Eüs, puisqu'il se présente comme son *alumnus* (v. 1), nom qui peut être employé, dès le latin tardif, à la fois pour désigner l'élève comme pour parler du maître⁹. Quant à Eüs, nous savons qu'il s'agit d'un jeune noble, étant donné que Raoul évoque son origine aristocratique au vers 4 : *ortus [...] stemmate nobilium* (« tu es issu d'une noble lignée »). Nous pouvons également préciser qu'Eüs était sans doute un laïc, à moins qu'il ne fût devenu clerc. En tout cas, il n'était pas moine, puisque Raoul déploie dans cette épître la thématique de l'argent, ce qui va à l'encontre du vœu de pauvreté attaché à la vie religieuse. Ainsi, il évoque la faillite du jeune homme dans les vers 27 et 28 : *Praesertim fugiat cum te fortuna benigna, / Nec ditet cornu copia munifico* (« Surtout alors que ta bonne fortune te tourne le dos, / Et que la corne d'abondance ne t'enrichit plus »). Pour y remédier, il lui conseille même, dans le dernier vers de la lettre, d'acquérir des terres afin d'en tirer bénéfice plus tard : *Quaeque senex eme nunc praedia possideas* (« Et achète maintenant des domaines afin d'en être propriétaire, dans ta vieillesse », v. 118). On pourrait dès lors s'interroger sur la présence d'un tel enfant dans l'école d'un monastère. Il faut préciser que, alors que les écoles urbaines se développent au XI^e siècle¹⁰, des aristocrates continuent de confier l'éducation de leurs enfants aux monastères, qui n'étaient normalement plus censés ouvrir leurs portes qu'aux jeunes oblats¹¹.

⁷ *Ibidem*.

⁸ F. Sivo, « Il racconto della morte di Seneca nella versione di Rodolfo Tortari », *Itinerari del testo. Per Stefano Pittaluga*, éd. C. Cocco, Cl. Fossati, A. Grisafi, F. Mosetti Casaretto, G. Boiani, Gênes, Ledizioni, 2018, t. 2, p. 873 à 903 (p. 894).

⁹ Isidore de Séville, *Etymologiae*, 10, 3 : *et qui alit et qui alitur alumnus dici potest* (« *alumnus* peut être employé à la fois pour désigner celui qui nourrit et celui qui est nourri. ») (traduction personnelle).

¹⁰ P. Riché, D. Alexandre-Bidon, *L'enfance au Moyen Âge*, Paris, Seuil-Bibliothèque nationale de France, 1994, p. 129.

¹¹ Cette pratique s'est développée dès le VII^e siècle en Angleterre puis sur le continent. La décision d'y mettre fin fut prise par le réformateur Benoît d'Aniane, en 817, afin que « les enfants du siècle » ne vinssent pas perturber la vie religieuse des oblats. Comme les aristocrates qui ne trouvaient pas de précepteur continuaient de confier leurs enfants aux moines, on sépara alors, dans quelques grands monastères, les futurs moines des autres élèves. Pour les parents en effet, les moines sont les plus aptes à enseigner à leur enfant (*ibidem*, p. 118-119).

Quant au contenu de l'enseignement que Raoul dispensait à Eüs, voici ce que nous en apprennent les vers 65 à 67 de l'épître :

*Nam dum mensurae calleres reddere metrum,
Seu velles elegum seu magis heroicum,
Taedebat digitis metiri carmina summis [...].*

Alors que tu étais habile à scander un vers,
– Qu'il soit élégiaque ou héroïque, selon ta préférence –,
Cela t'ennuyait de compter les syllabes sur le bout de tes doigts [...].

Raoul fait ici allusion à la scansion latine. L'expression *reddere metrum* (« rendre un vers ») montre qu'il était demandé aux élèves d'être capables de bien décomposer un vers d'auteur classique, certainement dans le but de le déclamer correctement à l'oral. Mais on peut aussi comprendre cette expression au sens d'« écrire un vers latin », c'est-à-dire composer un vers (et *a fortiori* plusieurs) dans le respect des règles de versification antique¹². Raoul, quand il enseignait à ses disciples « l'art des vers¹³ », contribuait ainsi à leur maîtrise de la *grammatica* dont l'objectif, à travers l'étude de la grammaire, de la syntaxe et de la prosodie latines¹⁴, était de permettre aux élèves d'être en mesure d'expliquer, c'est-à-dire de commenter, les textes classiques, et ainsi de bien parler et bien écrire le latin¹⁵. L'enseignement plus spécifique du moine pouvait également susciter des vocations poétiques. Précisons que si Raoul se limite ici à la mention des vers métriques (épiques et élégiaques) et ne fait aucune mention des vers rythmiques, les vers qu'il compose lui-même témoignent également de pratiques de son temps, comme l'utilisation (non systématique) du vers léonin. Mais le modèle du poète reste fondamentalement antique. De fait, comme nous l'avons mentionné en introduction, Raoul écrivait lui-même ses *Épîtres* en distiques élégiaques ; c'est pourquoi la lecture de cette lettre pouvait donner l'impression à Eüs, par sa forme, de revivre un cours de poésie latine. Ce sentiment devait être renforcé par le contenu même de la missive, qui est émaillée de nombreuses images poétiques, lesquelles sont souvent d'ailleurs des réminiscences de poètes latins, tels Virgile, Horace ou encore Ovide¹⁶. Raoul, poète de la fin du XI^e siècle, continue, comme ses contemporains, de considérer Virgile comme le modèle par excellence, imite également Horace, mais témoigne aussi de la redécouverte précoce d'Ovide chez les « humanistes poètes de la fin du XI^e siècle¹⁷ ».

On sait, par ailleurs, que Virgile, Horace et Ovide, entre autres, étaient présentés, lors de l'enseignement de la *grammatica*, comme des moralistes¹⁸ (bien sûr, certaines œuvres d'Ovide étaient laissées de côté). L'enseignement au Moyen Âge se voulait en effet édifiant. Nous retrouvons cette dimension moralisatrice dans l'épître V, à travers le ton général employé par Raoul, qui est celui de l'invective et qui transparaît dès les trois premiers vers de la lettre :

*Excidit, Ee, tui forsan tibi nomen alumni,
Nec te cura subit quid sibi contigerit.
Pro pudor [...]*

¹² F. Sivo, « Un neologismo in Rodolfo Tortario », *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 74, 2016, p. 55-65 (p. 60).

¹³ Nous empruntons l'expression à E. de Certain, « Raoul Tortaire », p. 495.

¹⁴ P. Riché, *L'enseignement au Moyen Âge*, Paris, CNRS éditions, 2016, p. 74.

¹⁵ *Ibidem*, p. 74-75.

¹⁶ Par exemple, les vers 15-16 constituent une réminiscence d'Horace (*Odes*, 4, 15, 15-16), les vers 35-36 rappellent un passage d'Ovide (*Tristes*, 4, 7, 21-22) et le vers 51 fait écho à Virgile (*Géorgiques*, I, 389) : F. Bar, *Les Épîtres latines de Raoul le Tourier (1065 ? - 1114 ?)*, p. 146-147.

¹⁷ Nous empruntons cette expression à J.-Y. Tilliette, *Littérature latine du Moyen Âge. Les jeux d'une langue poétique*, Paris, Honoré Champion, 2024, p. 50.

¹⁸ P. Riché, *L'enseignement au Moyen Âge*, p. 76.

Peut-être le nom de ton maître échappe-t-il à ta mémoire, Eüs,
 Et ne te préoccupes-tu pas de ce qu'il devient.
 Quelle honte ! [...]

Les remontrances de Raoul se poursuivent et sont associées à toute une « rhétorique du blâme¹⁹ », alliant hyperboles et antithèses. Ainsi, le poète souligne le décalage entre l'origine aristocratique d'Eüs et son comportement : *extremae mentiris te geniturae, / Ortus cum fueris stemmate nobilium* (« Tu donnes l'impression que tu es de la plus basse extraction, / Alors que tu es issu d'une noble lignée », v. 3-4) ; *Non erit ingratus clara de stirpe creatus, / Monstro par hic erit* (« Le descendant d'une illustre famille ne doit pas être un ingrat, / Sans quoi il sera semblable à un monstre », v. 5-6) ; *Te, quasi nil habeas, a nobis sic alienas* (« Toi, tu te détaches de moi, comme si tu étais un homme de rien », v. 7). Les termes employés sont volontairement forts (même s'ils sont atténués par des modalisateurs), dans le but de faire réagir Eüs : s'il n'est pas reconnaissant envers celui qui l'a formé, alors il est dégénéré. On notera d'ailleurs la récurrence de l'adjectif *ingratus*, au vers 5 (voir *supra*) et au vers 8, où il est utilisé au sein d'une question rhétorique qui traduit l'indignation du poète : *Ingratusque meo proderis obsequio ?* (« Et tu n'as aucune gratitude pour les services que je t'ai rendus ? »). Le maître fait ici la leçon à son ancien élève, devenu adulte. Cela est encore perceptible à travers l'*exemplum* situé dans les vers 81 à 92, qui permet de mettre en parallèle d'une part, la situation de Sénèque et Néron, d'autre part, celle de Raoul et Eüs. On peut y lire en effet que le précepteur et philosophe atteint la gloire par son ataraxie lors de son suicide contraint, tandis que Néron, son ancien élève, est présenté comme un être *invisus* (« haïssable », v. 81), *malus* (« vicieux », v. 84) et *miser* (« misérable », v. 92) et connaît « une mort infâme²⁰ ». On notera également l'accumulation de verbes à l'impératif dans les vers 113 à 118 de l'épître, avec, par exemple, les expressions *exue segnitiem* (« libère-toi de ton apathie ») ou *reice mollitiem* (« renonce à la mollesse »). Ces injonctions relèvent encore d'une démarche moralisatrice de la part du maître, qui exprime toujours son autorité sur son ancien élève. Et, de même que son enseignement de la poésie est tourné vers l'Antiquité, de même Raoul puise les préceptes moraux qu'il donne à Eüs (il faut se montrer reconnaissant envers son maître et il faut fuir l'oisiveté) chez les auteurs anciens, tels Cicéron ou encore Sénèque.

LES RAPPORTS ENTRE LE MAÎTRE ET SON JEUNE DISCIPLE

Mais au-delà de ces références au contenu de l'enseignement du Moyen Âge, l'épître V permet également d'étudier les rapports entre Raoul et Eüs. Au moment où ce dernier fréquentait l'école du monastère, leur relation reposait en grande partie sur la coercition, en raison du comportement du jeune homme. En effet, la lettre développe à plusieurs reprises l'idée qu'Eüs était, en dépit de ses capacités intellectuelles²¹, extrêmement paresseux, comme le montre le champ lexical de la nonchalance, qui parcourt l'ensemble de l'épître : *desidia quasi lethargo alta* (« une profonde paresse presque léthargique », v. 61) ; *taedebat* (« cela t'ennuyait », v. 67) ; *parum studii quod erat tibi* (« le peu d'application que tu mettais à l'étude », v. 103). L'expression *pudoris poteras nil [...] pati* (« sans en éprouver la moindre honte », v. 62) laisse

¹⁹ F. Close et Ch. Veyrand-Cosme, « Blesser par mots au nom du Verbe dans la controverse adoptianiste », *Epistola 3, Lettres et conflits*, éd. Th. Deswarte, B. Dumézil, L. Vissière, Madrid, Casa de Velázquez, 2021, p. 249-265 (p. 257-258).

²⁰ V. 91-92 : *Lucratur famam qui strenuitate decoram / At miser infamem suscipit ille necem* (« Il acquiert une renommée digne de son courage ; / L'autre, en revanche, misérable, connaît une mort infâme. »).

²¹ Voir le vers 65 cité *supra* : *dum [...] calleres* (« alors que tu étais habile »).

également penser qu’Eüs affichait de manière très ostensible son ennui profond, ce que son maître ne pouvait certainement considérer que comme une forme de provocation de sa part. La conséquence en fut que le jeune homme a souvent été puni, de manière assez brutale. De fait, au Moyen Âge, les élèves récalcitrants subissaient des châtiments corporels, au même titre que les écoliers romains de l’Antiquité, même si l’on sait que les moines bénédictins, tels Raoul, ne devaient recourir à la violence physique qu’avec modération, conformément à la Règle énoncée par Saint Benoît (VI^e siècle)²². Cependant, l’attitude d’Eüs était telle que Raoul lui administrait fréquemment des coups de baguette (*verbere*²³) sur les mains (v. 63-64), comme les maîtres antiques utilisaient la férule pour corriger les fautes mineures de leurs élèves²⁴. De même, aux vers 71-72, l’enfant se dévêtu pour recevoir des coups de fouet (*virga*²⁵), et l’on sait que cet instrument était également utilisé dans l’Antiquité, en cas de faute importante commise par l’élève²⁶. Précisons par ailleurs que les pères de famille offraient de l’argent et des terres à l’abbé du monastère à qui ils confiaient l’éducation de leur fils²⁷. Raoul se devait donc d’obtenir des résultats, fût-ce en ayant recours aux châtiments corporels.

En dépit de cette violence et de ces considérations matérielles, on voit que Raoul ressentait un attachement certain à l’égard d’Eüs. Les deux sont d’ailleurs liés : si le moine punit son élève, c’est parce qu’il souhaite le rendre meilleur, et donc parce qu’il tient à lui. On constate ainsi que Raoul semble éprouver du remords à frapper Eüs trop souvent, comme peut le laisser transparaître l’expression *O quotiens!* (« Ah, combien de fois ! », v. 64) : la modalité exclamative peut se lire ici comme une manifestation de l’exaspération de la part de Raoul, au vu du ton général de la lettre, chargée de réprimandes, mais aussi comme l’expression d’un certain regret. La mention *vel leviter* (« même légèrement ») du vers 72²⁸ peut également révéler une certaine réticence de la part du maître à frapper son élève. Il est toutefois permis de douter ici de la sincérité de Raoul et de penser qu’il utilise ce vocabulaire afin d’atténuer la réalité²⁹ ; en effet, comme nous le verrons plus loin, l’objectif du moine de Fleury à travers cette lettre est de recréer un lien avec son ancien élève. D’ailleurs, s’il éprouve du remords à frapper Eüs, pourquoi, dans ce cas, ne le punit-il pas d’une autre façon que par des coups ? Plusieurs auteurs antiques, tels Quintilien, Martial, Plutarque et saint Augustin³⁰, dénonçaient les châtiments corporels subis par les élèves, et doutaient également de leur efficacité. Quintilien pensait que ces punitions pouvaient même être contre-productives et endurcir les enfants châtiés³¹ ; or l’on sait que la discipline s’est effectivement quelque peu assouplie durant l’Antiquité, même si ces progrès sont

²² P. Riché, *L’enseignement au Moyen Âge*, p. 150 et 171.

²³ V. 63-64 : *Inmiti teneras attrivi verbere palmas / O quotiens ! latus et lacte magis niveum* (« J’ai cinglé de ma baguette et meurtri les tendres paumes de tes mains, / – Ah, combien de fois ! – ainsi que tes flancs plus blancs que le lait. »).

²⁴ B. Legras, « Violence ou douceur. Les normes éducatives dans les sociétés grecque et romaine », *Histoire de l’éducation*, 118, 2008, p. 11-34 (p. 26).

²⁵ V. 71-72 : *Vix tamen induviis querula cum voce remotis, Virga vel leviter tangere te poteram* (« Cependant, dès que tu avais retiré tes vêtements en gémissant, / J’aurais pu te frapper, même légèrement. »).

²⁶ B. Legras, « Violence ou douceur », p. 26.

²⁷ P. Riché, D. Alexandre-Bidon, *L’enfance au Moyen Âge*, p. 118.

²⁸ Cf. note 25.

²⁹ Il écrit en effet plus haut, v. 59-60 : *saepe severum / Influxi verber.* (« je t’ai souvent / Sévèrement fouetté. »)

³⁰ B. Legras, « Violence ou douceur », p. 29-30 : B. Legras donne les références précises pour chacun des auteurs qu’elle cite, à savoir Quintilien (*Institution oratoire*, I, 3, 14-17), Martial (*Épigrammes*, X, 62, 1-3), Plutarque (*l’Éducation des enfants*, 12) et saint Augustin (*Confessions*, I, 9).

³¹ Quintilien, *Institution oratoire*, I, 3, 14 : *Deinde quod, si cui tam est mens inliberalis ut obiurgatione non corrigatur, is etiam ad plagas ut pessima queaque mancipia durabitur.* (« De plus, si un enfant a l’esprit assez dépourvu de noblesse pour qu’une réprimande ne le corrige pas, il s’endurcira même aux coups comme les pires des esclaves. »).

restés timides³². Raoul, lui, ne remet jamais en cause dans cette lettre le bien-fondé des corrections qu'il administrait à son disciple, mais il exprime le regret de leur fréquence, comme un échec à sortir Eüs de sa torpeur. Pourtant, malgré la maxime pessimiste des vers 111-112³³, à travers laquelle le poète indique qu'on ne peut pas modifier le tempérament d'une personne indolente depuis toujours, il cherche encore à faire abandonner sa paresse à Eüs, dans les vers qui suivent et qui contiennent, comme nous l'avons vu, de nombreuses exhortations à l'action.

Mais si l'on considère d'un peu plus près les deux passages où il est question du rapport de force entre Raoul et son élève, on peut s'interroger sur la nature exacte des sentiments qui reliaient le maître à son jeune disciple. En effet, dans le premier passage où sont évoqués les coups qu'il porte à Eüs³⁴, Raoul mentionne « les tendres paumes de [s]es mains » (*teneras [...] palmas*, v. 63) et ses « flancs plus blancs que le lait » (*latus et lacte magis niveum*, v. 64). Le choix de ces adjectifs est ambigu : on peut y voir, certes, par la référence à cette douceur et cette blancheur, une simple allusion à l'innocence de l'enfant ; mais on peut également y percevoir une forme d'attrance de Raoul envers son élève. Cette équivoque se lit plus nettement encore dans le second passage qui fait allusion aux châtiments corporels, et plus précisément dans les vers 73 à 78 :

*Denique tu, rafria quadam michi non honerosa,
Bile superfusos dum trepidas animos,
Brachia cervici lento religamine nectis
Atque meis ulnas obicis ipse tuas :
Irrita non solum conamina, velle sed ipsum
Excidit et tali lubricus arte fugis.*

Mais toi, par une manœuvre que je ne pouvais haïr,
Quand tu tremblais devant mes accès de colère,
Passant tes bras autour de mon cou, tu m'étreignais longuement
Et, ainsi³⁵, tu contenais mes mouvements :
Non seulement mes efforts étaient vains, mais ma volonté même
S'effaçait et, glissant ainsi entre mes mains, tu t'envoyais.

L'intelligence d'Eüs se manifeste ici par la ruse à laquelle il a recours : il entrave les mouvements de son maître afin d'empêcher celui-ci de le frapper. Mais n'oublions pas qu'au moment où Eüs étreint son professeur, il a retiré ses vêtements dans l'attente de sa correction³⁶. Aussi pouvons-nous nous interroger sur l'emploi de l'expression *rafria quadam michi non honerosa* (« par une manœuvre que je ne pouvais haïr ») : ne s'agit-il pas d'une litote ? Il semble en effet que Raoul, qui n'était, comme on le voit, pas dupe de la ruse de l'enfant, appréciait ces longues étreintes (*lento religamine*, v. 75). Celles-ci devaient d'ailleurs se répéter, comme le suggère l'emploi au vers 74 de la conjonction de subordination *dum*, qui a ici une valeur itérative. Nous ne pouvons bien évidemment pas aller plus loin dans notre interprétation, tant le passage nous semble ambigu – peut-être volontairement ou peut-être parce que nous le lisons à la lumière de notre époque.

³² H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité. Tome 2, le monde romain*, Paris, Seuil, 1981, p. 398-399.

³³ *Si premat a teneris puerum socordia cunis, / Donec pubescat spes ibi nulla mibi* (« Si l'enfant est engourdi par l'indolence depuis son plus jeune âge / Jusqu'à l'adolescence, alors, selon moi, il n'y a aucun espoir. »).

³⁴ Cf. note 23.

³⁵ Nous avons choisi de ne pas traduire *ulnas*, car il est placé après *brachia* : cela nous permet d'éviter la répétition du mot « bras » en français.

³⁶ Cf. note 25.

LA RELATION ENTRE LE MAÎTRE ET SON ANCIEN ÉLÈVE

En dehors de ces références à la violence inhérente à l'enseignement et à l'attachement, peut-être un peu douteux, du professeur envers l'élève auquel il enseigne, cette épître nous permet également d'étudier le rapport entre maître et disciple sur une plus longue période. La relation entre un professeur et son élève était vouée, au Moyen Âge, à durer dans le temps, car elle était très forte. En effet, dans les écoles des monastères bénédictins, non seulement l'abbé se substituait, pour l'enfant qui lui était confié, au père de famille³⁷, mais le maître considérait son disciple avec affection, tout en étant exigeant avec lui³⁸, comme en témoigne la relation de Raoul à Eüs. Le nombre restreint d'élèves dans les écoles devait, de surcroît, renforcer les liens entre maîtres et disciples³⁹. La relation qui unit le professeur à son élève était ainsi toute personnelle⁴⁰ et reposait sur l'*amicitia*. Ce concept est explicité par Conrad de Megenberg, au XIV^e siècle, dans le livre II du premier traité de la *Monastica*⁴¹. S'il concerne le rapport entre maître et élève dans les universités naissantes et le présente de manière sans doute idéalisée⁴², il nous semble qu'il peut cependant déjà s'appliquer à la relation qui unit Raoul à Eüs. En effet, Conrad décrit plusieurs formes d'amitié qui doivent, selon lui, caractériser la relation entre maître et élève. Il évoque ainsi l'*amicitia honesta*, dont le but est la recherche de la vertu, ce qui n'est pas sans nous rappeler la définition donnée par Cicéron de l'amitié idéale dans son *Laelius*⁴³, traité qui connut un grand succès au Moyen Âge⁴⁴. Pour Conrad, l'*amicitia honesta* est *magistralis* : le maître aime son élève, en ce que, tel un démiurge, il le fait renaître, grâce à son enseignement moral et aux connaissances qu'il lui transmet – ce qui, de plus, permet au maître lui-même de se perfectionner⁴⁵. Cette *amicitia honesta* est également *disciplinaris* : l'élève aime son maître, en raison de ses nombreuses vertus⁴⁶. Mais Conrad parle aussi d'une *amicitia utilis*, qu'il présente uniquement comme *magistralis* : il était en effet attendu que le maître reçoive de son élève des dons, notamment d'argent⁴⁷. Cela va bien évidemment à l'encontre de ce qu'écrivait Cicéron pour qui l'amitié ne devait en aucun cas se révéler utilitariste⁴⁸. Mais la notion d'*amicitia utilis* correspond au haut Moyen Âge à une norme sociale, inscrite à la fois dans la vie politique et dans la vie privée. Elle se traduit, dans le domaine politique, par les pactes que concluaient entre eux les souverains, en se jurant leur

³⁷ P. Riché, *L'enseignement au Moyen Âge*, p. 150.

³⁸ P. Boucaud, C. Giraud, N. Gorochov, *Histoire culturelle du Moyen Âge en Occident*, Vanves, Hachette supérieur, 2019, p. 34.

³⁹ J. Verger, « La dimension personnelle de la relation maître-disciple dans l'enseignement universitaire (XIII^e-XV^e siècles) », *Figures du maître, De l'autorité à l'autonomie*, éd. C. Noacco, C. Bonnet, P. Marot, C. Orfanos, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 159-170 (p. 160).

⁴⁰ *Ibidem*, p. 160-161.

⁴¹ *Ibidem*, p. 168-170.

⁴² *Ibidem*, p. 168.

⁴³ Cicéron, *Laelius*, 18-23.

⁴⁴ R. Le Jan, « Amitié et politique dans le Haut Moyen Âge », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, HS 11, 2016, p. 57-84 (p. 57).

⁴⁵ Conrad de Megenberg, *Monastica*, II, 11 : [...] *qui alium docet virtutes et instruit scientias, ipsum quodam modo secundum animam generat et perfectionem sibi induit, per quam deo creatori suo similatur* (« celui qui enseigne à autrui les vertus et lui transmet ses connaissances produit, d'une certaine façon, une âme conforme à la sienne et se couvre d'une perfection qui le rend semblable à Dieu le Créateur. ») (traduction personnelle).

⁴⁶ *Ibidem*, II, 16 : *Amicitia honesta disciplinaris est amor honestus, quo bonus discipulus benevult suo magistro virtuoso* (« L'amitié honnête consiste pour un élève honorable en un amour honnête pour son maître vertueux. ») (traduction personnelle).

⁴⁷ *Ibidem*, II, 32 : *Amicitia utilis magistralis est amor magistri ad discipulum propter bonum utile, quod exspectat ab ipso. [...] necessarium est et debitum discipulos utiles esse magistro pecunia* (« L'amitié utile consiste pour un maître à aimer son élève en raison d'un bien, utile, qu'il attend de lui. [...] Il est indispensable et impératif que les élèves se rendent financièrement utiles pour leur maître. ») (traduction personnelle).

⁴⁸ Cicéron, *Laelius*, 29-32.

amitié et en s'échangeant des cadeaux⁴⁹. Dans le domaine privé, l'échange épistolaire fait partie des devoirs (*officia*) inscrits dans le *ius amicitiae*⁵⁰, et saluer un ami ou prendre de ses nouvelles par écrit est un véritable cadeau (*munus*) qui oblige à rendre la pareille⁵¹. Il s'agit donc, dans les deux cas, d'une obligation, liée à la *fides*, mais aussi à la *benevolentia*⁵².

Les manquements à cette *amicitia utilis* sont évoqués à plusieurs endroits de l'épître V de Raoul. Celui-ci mentionne ainsi, à deux reprises, les services qu'il a rendus à son élève, autrement dit l'enseignement et l'éducation qu'il lui a transmis et qui auraient dû lui permettre de s'élever en tant qu'individu. Cette répétition du terme *obsequium* (v. 8 et 39) vient renforcer le sentiment du maître de subir une vexation, en raison du manque de reconnaissance de son ancien élève. L'ingratitude d'Eüs se manifeste ainsi par le fait que, contrairement à l'usage, auquel Raoul fait allusion au vers 29⁵³, il ne fait parvenir aucun cadeau à son ancien maître. Mais pour le moine, qui a fait voeu de pauvreté, c'est davantage le geste que le cadeau lui-même qui compte. Ainsi, il explique dans les vers 33-34 qu'il n'attend pas de présent de la part d'Eüs, étant donné que ce dernier a perdu sa fortune, et, dans une parole tout empreinte de charité chrétienne, le moine indique même qu'il préférerait donner plutôt que recevoir⁵⁴. De fait, le seul « présent » que Raoul attende de son ancien élève n'a pas de valeur monétaire mais affective : il s'agit d'un échange épistolaire. Bien conscient du manque de courage de son ancien élève, Raoul explique, non sans une certaine ironie, qu'il n'attend même qu'un simple message oral porté par un tiers, dans lequel Eüs lui transmettrait ses salutations, autrement dit, lui manifesterait quelque intérêt (v. 41-42)⁵⁵.

Cela permettrait ainsi de recréer un lien d'amitié entre le maître et son ancien disciple, ce que s'attache d'ailleurs précisément à faire Raoul en adressant cette épître à Eüs. Le surnom affectif qu'il donne d'emblée à son ancien élève témoigne de sa volonté de recréer un lien : ce surnom grec peut en effet se traduire par « sien » (έօς)⁵⁶ ; il serait alors l'équivalent du *suus* latin que l'on traduit souvent par « son cher » et que l'on rencontre notamment au début des lettres antiques, en guise de formule d'appel. Pour s'adresser à lui, il emploie également l'adjectif *dilecte* au vers 81, et l'on sait que le nom *dilectio* pouvait être synonyme d'*amicitia*, depuis les auteurs patristiques et carolingiens, tels Sidoine Apollinaire, Venance Fortunat ou encore Alcuin⁵⁷. Le ton particulièrement vindicatif que Raoul emploie dans cette lettre peut toutefois déconcerter son destinataire et, *a fortiori*, tout lecteur : comment une écriture aussi polémique pourrait-elle être propice à la reconstruction d'une amitié ? Raoul ne renonce pas à son rôle de professeur. Il continue d'adopter la même attitude mais à distance : les mots prennent le relais des coups qu'il lui portait et poursuivent le même objectif, à savoir le rendre meilleur. Ainsi, s'il renoue avec son ancien professeur, Eüs ne sera plus taxé d'ingrat et recouvrera la noblesse de caractère liée à sa condition sociale. Le mal sera réparé, comme l'indique explicitement Raoul dans les vers 31 et 32 de l'épître :

⁴⁹ R. Le Jan, « Amitié et politique », p. 65.

⁵⁰ R. Le Jan, « Le lien social entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge : l'amitié dans les collections de lettres », *Akkulturation : Probleme einer germanisch-romischen kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, éd. D. Hägermann, W. Haubrichs, J. Jarnut, Berlin-New York, De Gruyter, 2004, p. 528-546 (p. 540-541).

⁵¹ *Ibid.*, p. 541.

⁵² *Ibid.*, p. 540.

⁵³ [...] *tuo largiri munus alumno* (« offrir un présent à ton maître »).

⁵⁴ V. 32-33 : *Esto tibi nullis cumulantur scrinia gazis, / At dare malo tibi quam tua suspicere.* (« Certes, aucune de tes richesses ne vient enrichir ma cassette ; / De toute façon je préfère te donner plutôt que recevoir tes présents. »).

⁵⁵ V. 41-42 : *Vel lingua vulgi mississ verba salutis, / Si piguit paucis scribere litterulis.* (« Tu aurais pu au moins me dépecher des messagers pour me saluer de vive voix, /S'il t'en coûtait d'écrire un petit billet de temps à autre. »).

⁵⁶ F. Bar, *Les Épîtres latines*, p. 281.

⁵⁷ R. Le Jan, « Le lien social », p. 533-534.

*Si tuus extiterit nervis hic sermo carebit,
Nullo vel minimo praeditus elogio.
Si jamais tu m'écris, mes propos perdront leur vivacité :
Finies les accusations, même les plus infimes.*

C'est donc une opportunité, qui s'offre ici à Eüs, de mettre un terme à son procès. On pourra objecter cependant que, puisque la brutalité physique de Raoul n'a pas fonctionné par le passé, rien ne prouve que sa virulence verbale obtienne, désormais, l'effet escompté. Rien ne l'indique en effet, puisque nous ignorons si Eüs a écrit, ou non, en retour à son ancien maître.

En conclusion, si la lettre de Raoul renvoie à des réalités historiquement établies, l'auteur y manifeste également sa sensibilité et fait preuve de subjectivité, puisqu'il s'agit d'une correspondance privée. Elle constitue ainsi un témoignage qui s'ajoute de manière originale à ceux plus courants des éloges des maîtres par les élèves⁵⁸. Mais la forme poétique de cette missive, qui en fait une épître au sens littéraire du terme, implique une stylisation, liée aux contraintes formelles, aux images poétiques mais aussi aux échos avec certains textes antiques⁵⁹ ; cela ne doit cependant pas nous empêcher de penser qu'elle a pu effectivement être envoyée, en son temps, à Eüs. Par ailleurs, à supposer, comme le fait F. Dolveck, que Raoul lui-même soit à l'origine de la composition du manuscrit et donc du choix de la présence de cette épître dans son recueil⁶⁰, épître qu'il a pu éventuellement remanier, on peut se demander quelle image il a souhaité que la postérité conserve de lui : visiblement, le moine souhaite donner à lire à Eüs – et à ses lecteurs – un miroir de l'enseignement prosodique et poétique mais aussi moral qu'il a anciennement délivré à son élève. Ainsi, en bon pédagogue, Raoul continue de s'intéresser moralement à son disciple et lui montre le modèle à suivre : lui-même continue son travail sans relâche, ne s'adonne pas à l'oisiveté, mais pratique les classiques, comme il a appris à le faire à Eüs.

⁵⁸ J. Verger, « La dimension personnelle », p. 161.

⁵⁹ J.-Y. Tilliette, « Autobiographie en vers ? Lyriques et élégiaques du XII^e siècle », *L'autobiografia nel Medioevo*, Spolète, CISAM, 1998, p. 131-154 (p. 141).

⁶⁰ F. Dolveck, « Un fleurisien à Cluny », p. 289. F. Dolveck considère même que l'ensemble du manuscrit est de la plume de Raoul, à l'exception des deux épitaphes liminaires en son honneur (*ibidem*, p. 288).

BIBLIOGRAPHIE

LEGRAS, B., « Violence ou douceur. Les normes éducatives dans les sociétés grecque et romaine », *Histoire de l'éducation*, 118, 2008, p. 11-34.

LE JAN, R. « Le lien social entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge : l'amitié dans les collections de lettres », *Akkulturation : Probleme einer germanisch-romischenkultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, éd. D. Hägermann, W. Haubrichs, J. Jarnut, Berlin-New York, De Gruyter, 2004, p. 528-546.

OGLE, M. B., SCHULLIAN, D. M., *Rodulfi Tortarii Carmina*, Rome, American Academy in Rome, 1933.

RICHE, P., ALEXANDRE-BIDON, D., *L'enfance au Moyen Âge*, Paris, Seuil-Bibliothèque nationale de France, 1994.

RICHE, P., *L'enseignement au Moyen Âge*, Paris, CNRS éditions, 2016.

VERGER, J., « La dimension personnelle de la relation maître-disciple dans l'enseignement universitaire (XIII^e-XV^e siècles) », *Figures du maître, De l'autorité à l'autonomie*, éd. C. Noacco, C. Bonnet, P. Marot, C. Orfanos, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 159-170.